

ASSOCIATION LA CHESNAYE

Le Bourg

03360 SAINT BONNET DE TRONÇAIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Salvan et Associés

Siège social
9 rue de la Lombardie
03100 MONTLUÇON
montlucon@implid.com

S.A.S. au capital de 120 640 €
RCS de Montluçon - SIREN 380 437 764
APE / 6920Z

Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre
des experts comptables de la région d'Auvergne
et à la Compagne Régionale des Commissaires
aux Comptes de Riom

implid-audit.com

ASSOCIATION LACHESNAYE

**Le Bourg
03360 SAINT BONNET DE TRONÇAIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de l'Association LA CHESNAYE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA CHESNAYE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LA CHESNAYE à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous vous renvoyons aux notes page 29/37 de l'annexe comptable sur l'octroi d'un don en 2017 de 150 000 €, grevé d'engagements à respecter pour son utilisation.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 2 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid 19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Membres appelés à statuer sur les comptes.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montluçon, le 3 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes
S.A.S. SALVAN & Associés



Françoise SIROT
Associée Mandataire

P.J. : Comptes annuels.

BILAN ACTIF

En Euro

CENTRE HERBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	4 900,00	4 900,00		378,39
Autres immobilisations Incorporelles	5 708,78	3 641,66	2 067,12	
Immobilisations Incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	1 798 627,27	1 232 168,14	566 459,13	603 374,98
Installations techniques, matériels	189 661,61	123 155,62	66 505,99	48 849,73
Autres immobilisations corporelles	227 188,57	167 555,49	59 633,08	38 986,06
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	405,00		405,00	405,00
TOTAL (I)	2 226 491,23	1 531 420,91	695 070,32	691 994,16
TOTAL (II)				
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				422,88
Autres approvisionnements	7 349,81		7 349,81	12 223,86
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (1)				
Créances redevabl. et cptes rattach. (2)	134 014,36	77 016,99	56 997,37	59 303,19
Autres	4 002,01		4 002,01	20 313,09
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	684 824,87		684 824,87	496 050,60
Charges constatées d'avance (1)	2 896,00		2 896,00	5 014,00
TOTAL (III)	833 087,05	77 016,99	756 070,06	593 327,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 059 578,28	1 608 437,90	1 451 140,38	1 285 321,78

(1) Dont à moins d'un an

(1) Dont à plus d'un an

(2) Dont créances mentionnées à l'art R314 26 du CASF

140 342,37

135 515,41

SALVAN et Associés

Commissaire aux comptes

9 rue de la Lombardie - CS 51221

03104 MONTLUÇON CEDEX

Tél. 04 70 28 44 28

Fax 04 70 28 11 89

BILAN PASSIF

En Euro

CENTRE HERBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019		01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net
PASSIF			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Dons et Legs			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement			
Réserves de compensation			
Excédents affectés à la couverture du BFR			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs			
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements et provisions pour renouvellement des immobilisations			
Réserves des plus-values nettes d'actif			
Immobilisations grevées de droit			
TOTAL (I)	707 119,38		532 871,56
TOTAL (II)			
Comptes de liaison			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
TOTAL (III)	152 755,46		179 396,32
DETTES (4)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Redevables créditeurs			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (5)			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	591 265,54		573 053,90
TOTAL (V)			
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 451 140,38		1 285 321,78

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Prestation de services	50 757,22	33 462,78
Production vendue de travaux		
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarifications		
Subventions d'exploitation et participations	2 232 503,04	2 181 937,89
Reprises sur amortissements et provisions	25 560,40	3 371,25
Transferts de charges	5 382,64	5 382,64
Autres produits	27 175,11	11 236,32
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	2 335 995,77	2 235 390,88
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnement	112 582,09	135 407,44
Variation de stocks d'approvisionnement	5 296,93	-1 490,38
Achats non stockés de matières et fournitures	151 092,63	157 664,21
Services extérieurs et autres *	173 482,98	218 038,56
Impôts, taxes et versements assimilés		
sur rémunérations		
autres	113 087,57	88 551,49
Charges de personnel	12 805,84	14 396,36
salaires et traitements		
charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
des Immobilisations		
des charges d'exploitation à répartir	1 129 534,08	1 126 698,16
Dotations aux dépréciations et aux provisions	348 673,68	369 335,72
sur actif circulant	101 139,13	103 316,85
pour risques et charges d'exploitation		
Autres charges	296,63	485,86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	2 173 933,42	2 238 284,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)	162 062,35	-2 893,27
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations et des immobilisations financières		
Revenus des VMP, escomptes obtenus, autres produits financiers		
Reprises sur provisions, dépréciations	1 202,72	1 282,62
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)	1 202,72	1 282,62
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	15 452,46	16 967,15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (4)	15 452,46	16 967,15
RÉSULTAT FINANCIER (3) - (4)	-14 249,74	-15 684,53

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
exercice antérieurs		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions	19 711,00	19 927,09
Reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	2 586,11	2 586,11
Reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		
Reprises sur autres provisions réglementées		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	14 720,35	23 901,09
Transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	37 017,46	46 414,29
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
exercice courant	61,45	
exercice antérieurs		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		
Dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	61,45	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	36 955,81	46 414,29
Impôt sur les bénéfices	144,00	165,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	169 904,07	3 770,40
TOTAL DES PRODUITS	2 374 215,95	2 283 087,79
TOTAL DES CHARGES	2 189 591,53	2 255 416,30
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	184 624,42	27 671,49

* Y compris : Retenances de crédit-bail mobilier
Retenances de crédit-bail immobilier
(1) Dont : Retenances de crédit-bail mobilier
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de 46 414,29

* Y compris :
 - Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes

9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 451 140,38 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 184 624,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/02/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A compter du premier trimestre 2020, les activités de l'association ont commencé à être affectées par les effets engendrés par la pandémie de COVID 19 : non remplacement des résidents décédés laissant des chambres vides. La direction s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures d'aides annoncées par le gouvernement, l'association n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association oeuvrant dans le secteur médico-social, les comptes ont été établis conformément à l'instruction M22.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------------|----------------|
| - Instal. Agencet Construction | de 2 à 10 ans |
| - Bâtiment sur sol d'autrui | de 10 à 50 ans |
| - Matériel | de 3 à 7 ans |
| - Matériel Médical | de 1 à 15 ans |
| - Matériel de Transport | 5 ans |
| - Mat. de Bureau et Inf. | de 3 à 5 ans |
| - Mobilier | de 2 à 10 ans |
| - Autres immobilisations | de 4 à 10 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SALVAN et Associés

Commissaire aux comptes

9 rue de la Lombardie - CS 51221

03104 MONTLUÇON CEDEX

Tél. 04 70 28 44 28

Fax 04 70 28 11 89

ANNEXE
CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement correspondent aux frais d'évaluation externe.
Suite aux préconisations du Conseil Général, les frais d'évaluation externe de 4 900 euros sont comptabilisés en immobilisations et amortis sur une durée de 5 ans.

21/37

ANNEXE

CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	Acquisitions
INCORPOR.					
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	4 900		2 250
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 459		
	Terrains				
	Constructions		1 303 812		36 171
	Sur sol propre		460 748		31 279
	Sur sol d'autrui		183 784		
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos		62 970		
	corporelles		113 184		34 515
	Matériel de transport		37 394		
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		2 161 892		101 965
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		405		
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL		405		
	TOTAL GENERAL		2 170 656		104 215
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.					
	Frais d'établissement & développ.	TOTAL		4 900	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		5 709	
	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons		2 104		1 303 812
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		25 402		494 815
	Inst. gal. agen. amé. divers				189 661
	Autres immos		16 289		62 970
	corporelles		4 586		131 410
	Mat. bureau, inform., mobilier				32 808
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		48 381	2 215 476	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			405	
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL			405	
	TOTAL GENERAL		48 381	2 226 490	

22/37

SALVAN et Associés

Commissaire aux comptes

9 rue de la Lombardie - CS 51221

03104 MONTLUÇON CEDEX

Tél. 04 70 28 44 28

Fax 04 70 28 11 89

21/37

ANNEXE

En Euro

CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	4 522	378		4 900
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 459	183		3 642
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.	800 738 360 447	50 423 22 664		851 161 381 007
Inst. techniques matériel et outill. industriels		134 935	13 623	25 402	123 156
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	31 984 106 954 35 625	8 125 4 917 826	16 289 4 586	40 109 95 582 31 865
TOTAL		1 470 683	100 578	48 381	1 522 880
TOTAL GENERAL		1 478 664	101 139	48 381	1 531 422

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		Amort. fiscal exceptionnel	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif		Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissements						
TOTAL						
A. Immob. incorpor.						
Terrains						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Constr.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
A. Immo. corp.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

En Euro

CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. gales agen. aménag constr.					
Inst. techniques matériel et outillage Industriels					
Inst. gales agen. aménag. divers					
Autres					
Matériel de transport					
Immob.					
Mat. bureau et mob. informatique					
corporelles					
Emballages récupérables divers					
Immob. financières					
Titres mis en équivalence					
Titres de participations					
Autres					
TOTAL					
Stocks	50 885	26 132		77 017	
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					
	50 885	26 132		77 017	

SALVAN et Associés

Commissaire aux comptes

9 rue de la Lombardie - CS 51221

03104 MONTLUÇON CEDEX

Tél. 04 70 28 44 28

Fax 04 70 28 11 89

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

La provision réglementée "appel malade" a été reprise à hauteur de des amortissements pratiqués soit 2 586.11 euros.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	405		405
	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér. Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers	77 017 56 997	77 017 56 997	
ACTIF CIRCULANT	Etat & autres coll. publiques Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) Charges constatées d'avance	4 002 2 896	4 002 2 896	
	TOTAL	141 317	140 912	405
(1) Renvois	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
(2)	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice - Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

SALVAN et Associés

Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 896
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 896

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 002
Disponibilités	
TOTAL	4 002

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Le report à nouveau a été augmenté de 16 000 euros par prélèvement sur le poste "réserves pour compensation de charges d'amortissement" suite aux directives du Conseil Général. Cette somme sera affectée au résultat hébergement 2019.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	165 712,08			165 712,08
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	319 762,09		16 000,00	303 762,09
Report à nouveau	-9 577,53	31 048,43	16 000,00	5 470,90
Dépense refusée par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-42 537,03	31 462,87		-11 074,16
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-174 602,53	9 080,91		-165 521,62
Résultat comptable de l'exercice antérieur	27 671,49		27 671,49	
Subventions d'investissement non renouvelables	221 293,80		19 711,00	201 582,80
Provisions réglementées	25 149,19		2 586,11	22 563,08
Immobilisations grevées de droit				
TOTAUX	532 871,56	71 592,21	81 968,60	522 495,17

Le poste Réserves d'un montant de 319 762.09 € comprend des fonds propres à hauteur de 70 776.09 €.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Une provision pour fonds dédiés à été constituée en 2014 pour financer les indemnités de départ à la retraite de la section hébergement exclusivement. Au 31/12/2019, elle a fait l'objet d'une reprise de 15 612.89 € et s'élève à 25 227.19 euros.

La Chesnaye a bénéficié d'un don de 150 000 €. Après concertation avec le Conseil Général, il permettra de financer des immobilisations non validées par le PPI en cours à condition que ces acquisitions répondent aux souhaits du donateur : savoir la rénovation des salles de bains et l'entretien des bâtiments afin d'améliorer le confort des résidents.

A ce jour, le don a permis de financer des acquisitions à hauteur de 58 690 € et générant des amortissements pour 22 471.73 € dont 11 027.97 € pour 2019 d'où un solde de 127 528.27 €.

Situations	Ressources				
	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)
			A	B	C
Indemnités départ à la retraite	2014	60 000,00	40 840,08	15 612,89	
Dons pour travaux de salle de bain	2017	150 000,00	138 556,24	11 027,97	
TOTAL		210 000,00	179 396,32	26 640,86	
					D = A-B+C
					25 227,19
					127 528,27
					152 755,46

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'emprunt Crédit Foncier est garanti par le Conseil Général :

- capital restant dû : 168 162.76 euros
- intérêts restant dû : 28 025.86 euros

L'emprunt Crédit Agricole :

- capital restant dû : 132 745.07 euros
- intérêts restant dû : 49 182.13 euros.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	301 325	32 006	143 578	125 741
et de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	15 701	6 153	9 548	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	61 482	61 482		
Fournisseurs & comptes rattachés	85 056	85 056		
Personnel & comptes rattachés	112 209	112 209		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	144	144		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres				
Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.				
Obligations cautionnées	15 348	15 348		
publiques				
Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	591 266	312 399	153 126	125 741

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

52 (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX

Tél. 04 70 28 44 28

Fax 04 70 28 11 89

CHARGES À PAYER	
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	417
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 646
Dettes fiscales et sociales	123 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	136 755

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Le montant de l'engagement en matière d'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) se monte à 189 845 euros (charges sociales comprises) dont 25 227 euros couverts par des fonds dédiés pour la section hébergement.

Cette somme a été déterminée de la façon suivante :

- Convention collective : hospitalisation à but non lucratif
- Méthode de calcul choisie : méthode rétrospective prorata temporis
- Population retenue : tous les salariés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) au 31 décembre 2019
- Table de Mortalité retenue : table réglementaire TV 88/90
- Taux d'actualisation : 1 % (inflation comprise)
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age minimal de départ à la retraite : 65 ans

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 624	3 240
Vacations supplémentaires		1 464
TOTAL	3 624	4 704

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels comprennent :

- la quote-part de subvention : 19 911 euros
- la reprise provision "appel malade" : 2 586 euros

Les charges exceptionnelles comprennent :

- des frais de recouvrement : 61.65 euros.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

TRANSFERTS DES CHARGES

- Les transferts de charges correspondent :
- à la refacturation des heures de la diététicienne à la Mairie de St Bonnet : 330 €
 - à la refacturation des heures de la psychologue à l'EPHAD de Vallon en Sully : 22 707 €.
 - à un remboursement d'assurance : 2 523,82 €.

Tableau de passage des comptes annuels aux comptes administratifs

Section Hébergement	43 032,83
Dotation amti par composant	-9 080,91
Affectation solde 2013+2017	3 620,82
Affectation réserve compensation ch amortissement	16 000,00
Total section Hébergement	53 572,74
Section Dépendance	-10 153,72
Affectation solde 2015 + solde 2016	8 671,80
Total section Dépendance	-1 481,92
Section Soins	151 745,31
Affectation solde 2009	-15 271,18
Total section Soins	136 474,13
RESULTAT TOTAL (Hébergement - Dépendance - Soins)	188 564,95

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89



ANNEXE

CENTRE HEBERGEMENT LA CHESNAYE
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Résultat sous contrôle des autorités de tarification

Les résultats sous contrôle restant au bilan au 31/12/2019, soit -11 074,07 € concernant les années 2009 à 2018

Hébergement

Résultats à affecter		Affectation	
Année	Montant	Année	Montant
2013	28 500,00	2019	28 500,00
2017	-24 879,18	2019	-24 879,18
2018	-15 685,46	2020	-15 685,46
TOTAUX	-12 064,64		-12 064,64

Dépendance

Résultats à affecter		Affectation	
Année	Montant	Année	Montant
2015	6 628,94	2019	6 628,94
2016	2 042,80	2018	2 042,80
2017	7 589,92	2020	7 589,92
TOTAUX	16 261,66		16 261,66

Soins

Résultats à affecter		Affectation	
Année	Montant	Année	Montant
2009	-15 271,08	2019	-15 271,08
TOTAUX	-15 271,08		-15 271,08

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

CHARGES				PRODUITS			
N° compte	Intitulé	Réel 31/12/19	Budget 2019	N° compte	Intitulé	Réel 31/12/19	Budget 2019
	CONSOMMATIONS	219 285,00	257 130,72				
602300	* Alimentation	116 023,17	148 605,26	735000	* Hébergement permanent	995753,34	1 049 252,24
606120	* EDF - GDF	66 214,02	67 000,00	735350	* Hébergement temporaire	67 704,99	
606110	* Eau	5 562,31	4 995,55	TOTAL GROUPE 1		1 063 458,33	1 049 252,24
606210	* Carburant	1 977,13	1 289,00				
606262	* Fournitures hôtelières	3 056,18	3 172,08	706110	* Participation demi pension	2 409,82	3 785,57
606221	* Produits entretien	10 806,98	10 256,00	706120	* Restaurant scolaire+accueil loisirs	39 675,40	40 810,00
602800	* Fournitures électriques	779,58	3 090,00	756100	* Cot. Adhérent + produits divers	3 851,32	136,71
606240	* Fournitures bureau	5 270,69	7 590,34	708230	* Rembt nettoyage linge	8 672,00	8 040,00
606230	* Fournitures petit matériel	9 594,94	11 132,50	741810	* Subvention		
				758342	* Rembt formation continue	14 054,98	
				768000	* Produits financiers	1 202,72	
	SERVICES EXTERIEURS	36 685,04	35 688,57	777100	* Subv. virt résultat	19 711,00	19 711,00
628300	* Blanchissage	24 048,84	23 268,00	789000	* Reprise prov départ à la retraite	3 692,35	
625000	* Déplacement du personnel	1 275,94	1 300,00	789000	* Reprise amt don	11 027,97	9 698,09
626100	* Affermissement	1 795,77	1 821,69	781740	* Reprise clients douteux		
626200	* Téléphone	2 699,75	2 732,52	791000	* Transfert de charges	2 853,82	
611280	* Animation	6 864,74	6 566,35				
	TOTAL GROUPE 1	255 970,04	292 819,29		TOTAL RECETTES ATTENUATIVES	107 151,38	82 181,37
					REPRISE RESULTAT ANTERIEUR	3 620,82	3 620,82
622600	* Honoraires CAC	4 024,00	3 300,00		REPRISE RESERVE COMP. CH. AMT.	16 000,00	16 000,00
622800	* Autres honoraires	17 027,97	13 272,15				
641+645	* Salaires et charges sociales	602 336,11	613 156,22				
648100	* Frais formation	16 977,03	2 396,72				
	TOTAL GROUPE 2	640 365,11	632 125,09				

SALVAN et Associés

Commissaire aux comptes

9 rue de la Lombardie - CS 51221

03104 MONTLUÇON CEDEX

Tél. 04 70 28 44 28

Fax 04 70 28 11 89

SERVICES EXTERIEURS		93 260,14	104 252,06
612200	* CB Mobilier		
613200	* Loyers	35 018,87	35 483,00
613520	* Location mobilier équipt bureau	5 832,89	8 246,86
615210	* Entretien biens immobiliers	2 148,37	4 410,00
615600	* Maintenance	25 026,50	21 042,00
615500	* Entretien rép. biens mobiliers	4 213,93	8 517,00
616000	* Assurances	5 322,82	7 189,37
618400	* Cotisations diverses	747,95	700,00
618200	* Documentation	1 677,93	1 821,69
623000	* Publicité information		2 004,00
627000	* Services bancaires	465,04	350,70
635130	* Autres impôts locaux	12 235,59	13 627,20
635800	* Autres droits SACEM	570,25	860,24
CHARGES FINANCIERES		15 452,46	15 477,46
661100	* Intérêts/prêts C.F.F.	15 452,46	15 477,46
AUTRES CHARGES		358,28	913,56
658100	* Dons et divers	296,63	913,56
671200	* Pénalités	61,65	
DOTATIONS -PROVISIONS		131 251,76	105 466,97
681120	* Dot. amortissements	84 867,02	86 687,97
681120	* Amt dons	11 027,97	9 698,09
687100	* Amt par composant	9 080,91	9 080,91
681740	* Dot. Clients douteux	26 131,86	
695000	* IS	144,00	
TOTAL GROUPE 3		240 322,64	226 110,05
EXCEDENT		53 572,74	
TOTAL CHARGES		1 190 230,53	1 151 054,43
TOTAL PRODUITS		1 190 230,53	1 151 054,43

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
 9 rue de la Lombardie - CS 51221
 03104 MONTLUÇON CEDEX
 Tél. 04 70 28 44 28
 Fax 04 70 28 11 89

ACTIVITE DEPENDANCE AU 31 DECEMBRE 2019

CHARGES	BUDGET	PRODUITS	BUDGET
ACHATS	17 997,63	Parts résidents GIR	200 306,84
		APA	130 921,82
Produits incontinence	12 517,53		
Produit entretien	4 170,30		
Petit matériel hôtelier	1 309,80		
		TOTAL PDT TARIFICATION	331 228,66
SERVICES EXTERIEURS	10 306,65	RECETTES ATTENUATIVES	26 602,83
Blanchissage	10 306,65	REPRISE RESULTAT	8 671,80
TOTAL GROUPE 1	28 304,28		
Salaires et charges sociales	339 680,93		
TOTAL GROUPE 2	339 680,93		
Dotations clients douteux			
TOTAL GROUPE 3	0,00		
DEFICIT	-1 481,92		
	366 503,29		366 503,29
	352 461,62		352 461,62

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
 9 rue de la Lombardie - CS 51221
 03104 MONTLUÇON CEDEX
 Tél. 04 70 28 44 28
 Fax 04 70 28 11 89

ACTIVITE SOINS AU 31 DECEMBRE 2019

CHARGES		BUDGET	PRODUITS		BUDGET
Dispositifs médicaux	33 592,14	63 066,32	PRODUIT DE LA TARIFICATION		837 816,05
TOTAL GROUPE 1	33 592,14	63 066,32	TOTAL RECETTES ATTENUATIVES		2 586,11
Salaires et charges sociales Personnel Intérim Personnel extérieur	632 111,23	717 811,65	Reprise des résultats antérieurs		-15 271,18
	10 223,30	36 511,54			
	12 858,60	12 858,00			
TOTAL GROUPE 2	655 193,13	767 181,19			
Dotations aux amortissements	5 244,14	4 069,56			
TOTAL GROUPE 3	5 244,14	4 069,56	SALVAN et Associés <i>Commissaire aux comptes</i> 9 rue de la Lombardie - CS 51221 03104 MONTLUÇON CEDEX Tél. 04 70 28 44 28 Fax 04 70 28 11 89		
EXCEDENT	136 474,13				
	830 503,54	834 317,07			830 503,54
					834 317,07

DECOMPTE RESULTAT	
-------------------	--

Résultat Hébergement Résultat dépendance Résultat Soins	53 572,74 -1 481,92 136 474,13
RESULTAT GLOBAL	188 564,95

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
 9 rue de la Lombardie - CS 51221
 03104 MONTLUÇON CEDEX
 Tél. 04 70 28 44 28
 Fax 04 70 28 11 89

**TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES ANNUELS
AUX COMPTES ADMINISTRATIFS**

Tableau de passage des comptes annuels aux comptes administratifs

Section Hébergement	43 032,83
Dotation ant par composant	-9 080,91
Affectation solde 2013+2017	3 620,82
Affectation réserve compensation ch amortissement	16 000,00
Total section Hébergement	53 572,74
Section Dépendance	-10 153,72
Affectation solde 2015 + solde 2016	8 671,80
Total section Dépendance	-1 481,92
Section Soins	151 745,31
Affectation solde 2009	-15 271,18
Total section Soins	136 474,13
RESULTAT TOTAL (Hébergement - Dépendance - Soins)	188 564,95

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89